



SUDINFO

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION,
DE REFLEXION ET D'EXPRESSION
de la Section syndicale Sud Santé Sociaux
à destination des agent(e)s du Samusocial de Paris

Membre de l'Union
syndicale
Solidaires
N° 20
Janvier
2020

VIOLENCES POLICIERES ET VIOLENCES AU TRAVAIL MAIN DANS LA MAIN

Que ce soit au bout d'un LBD (lanceur de balles de défense) aux mains d'un policier, en pleine manifestation, ou confronté(e)s à la stigmatisation syndicale au sein d'un établissement ou d'une entreprise, c'est la même action de «répression antisyndicale» qui sévit. Quelque part, les calomnies, difamations, insultes, agressions diverses ou autres stratagèmes à l'encontre des élu(e)s du personnel, ont leur équivalent en termes de «grenade de désencerclement», «assourdissantes», «lacrymogènes», «matraques»... Les traces ne sont certes pas aussi visibles qu'un œil éborgné, une déchirure rectale ou une main arrachée, mais toutes se rejoignent dans la destruction de l'autre, jusqu'à la mort physique ou psychique. Les violences policières vont bon train, on le voit tous les jours contre les manifestant(e)s, les Gilets jaunes, les syndicalistes, les passant(e)s, familles, enfants... gazé(e)s sans discrimination dans les rues.

Aujourd'hui, en France, on passe les épreuves E3B dans les lycées, gardés par des policiers, prêts à en découdre avec les lycéen(e)s, professeur(e)s et parents d'élèves, qui viendraient manifester contre la loi Blanquer. Aujourd'hui en France, on expulse désormais des sans-logis même en pleine trêve hivernale, comme à Aubervilliers, fin janvier. En parallèle, les violences entrepreneuriales ou administratives font échos, dans les entreprises et établissements, contre les travailleurs/euses.

Des relents de guerre civile totale donc, à nos portes, au travail, dans les rues et mêmes jusqu'à dans nos maisons, quand on sait que les séquelles de la souffrance au travail ne s'arrêtent pas au seuil de la porte de l'entreprise ou de l'établissement.

Il n'en est pas moins vrai que la souffrance est vécue dans tous les camps, parmi la police comme à l'armée, parmi les N+1,2,3,4... et les N 0, -1, -2, -3... dans les entreprises et établissements. Par ailleurs, les scènes de pompiers manifestant(e)s et CRS s'affrontant dans les rues, sont devenues monnaie courante.

Quelle place pour notre syndicalisme dans ce contexte ? Une section syndicale comme Sud Santé Sociaux au Samusocial de Paris, reste un îlot d'opportunités démocratiques, pour qui veut s'engager collectivement et défendre le travail. Notre section est un outil méthodique qui avec pédagogie peut promouvoir une logique de dialogue afin de construire un discours commun d'analyse, d'interprétation et de revendication légitime. Cela favorise l'identité

professionnelle et la mémoire commune du lieu de travail, entre collaborateurs/trices. Dans ces conditions, le droit d'expression des travailleurs/euses peut être garanti, et du même coup, leur intégrité physique et psychique, face à des méthodes sauvages et barbares d'interpellations dans les couloirs et entre deux portes, d'entretiens et réunions «guet-apens», où l'on somme les élu(e)s, sous le mode «interrogatoire», de «cracher le morceau» ou bien où les agent(e)s sont tout simplement «pris(es) en otage». Il est impératif de savoir se préserver et se protéger. C'est la meilleure défense, pour ne pas se rabaisser à appliquer les mêmes méthodes d'en face.

La meilleure arme en notre possession, est la préservation de nos facultés cognitives, notre esprit critique, notre conscience, notre imagination et notre créativité. Tout ce qui fait de nous des êtres humains. Affirmons notre humanité, contre la barbarie.

Et la violence venant des usagers ?

Les agent(e)s sont aussi confronté(e)s à la violence pouvant éclater dans la relation de professionnel à usager. Jusqu'où tolérer les insultes voire même agressions verbales ou physiques dans ce cadre-là ? Dans quelle mesure peut-on l'assimiler à un symptôme de la précarité et de la maladie, ou à un délit répréhensible et sanctionnable pénalement ?

Tout d'abord notre public accueilli a changé. Les services d'accompagnement psychiatriques en France sont délabrés par les politiques d'austérité. Des personnes devant recevoir des soins sont livrées à elles-mêmes, et se retrouvent en situation de rue. Nos structures ne sont pas adaptées pour les accueillir, et le personnel n'a pas forcément la formation adéquate.

Les discours racistes et sexistes en France deviennent de plus en plus prégnants et véhiculés dans les réseaux sociaux comme une traînée de poudre. Il n'est pas rare que le personnel soit «attaqué» sur sa couleur de peau et sur son genre, notamment les femmes.

Certes, les formations «gestion de la violence» sont salutaires. Encore faut-il que leur contenu soit adapté à la réalité de terrain et applicable concrètement.

La reconnaissance de ces risques passe aussi par des primes. La direction a refusé d'entendre les revendications des agents du SSP. La «prime de risque» fait partie de notre programme électoral de 2018 et reste un serpent de mer.

